



Lettre d'information du mois de Février

Mairie

Élection d'une nouvelle adjointe au maire



Suite à la démission effective de Violaine Vignon de sa fonction d'adjointe au Maire en charge de l'aménagement, de l'environnement et de la transition, Céline Peyronnet a été élue comme 3ème adjointe lors du conseil municipal du 28 janvier. Déjà membre de l'équipe municipale en tant que conseillère municipale, elle conserve sa délégation à la santé et de la prévention.

Monsieur Philippe Bernard, conseiller municipal, a reçu de Monsieur le Maire la délégation à l'environnement.

2025 : Village en fête

Beaucoup de bougies seront soufflées en 2025 : 50 pour la station et 10 pour le Cairn.

Vous êtes invités à partager vos souvenirs, vos photos, vos idées pour organiser ensemble cette année placée sous le signe de la fête !

Les 50 ans du domaine skiable et les 10 ans du Cairn seront l'occasion, encore une fois, comme nous le faisons souvent à Lans, de mêler la culture, le sport, la jeunesse et le tourisme. Bloquez d'ores et déjà dans vos agendas le week-end du 20-21 décembre, de nombreuses surprises se préparent déjà ! Vous souhaitez participer d'une façon ou d'une autre ? Contactez la mairie !



Le recensement a démarré : plus que quelques jours pour vous faire recenser !

Si vous êtes recensé(e) cette année, n'oubliez pas de répondre au questionnaire dans les délais.



Le recensement, ça continue ...

Vous avez dû avoir dans votre boîte aux lettres un courrier de l'agent recenseur en charge de votre secteur d'habitation, ainsi que des codes d'accès pour un recensement en toute sécurité sur internet. Vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique ? Pas de panique, l'agent recenseur est là pour vous accompagner dans la démarche ou remplir avec vous la version papier.

Les agents recenseurs se présentent au domicile des habitants, mais vous ne les voyez pas toujours. Si nécessaire, vous pouvez contacter la mairie pour faciliter l'organisation d'un rendez-vous avec votre agent recenseur.

Le Cairn



Bienvenue à Bastien

Bastien MATHIS a intégré le Cairn le 27 janvier pour une durée de 6 mois, en remplacement de Léa PAYEN, chargée de création graphique, partie découvrir le monde ! Bon voyage à Léa et bienvenue à Bastien.

Bienvenue à Youen

Youen ESCANDE a intégré le Cairn le 27 janvier pour une durée de 8 mois, en remplacement de Camille STICE, chargée de médiation culturelle et de communication, en partance vers l'aventure de la maternité ! Plein de bonheur à Camille et bienvenue à Youen.



Enfance - Jeunesse

Nouveauté du côté du Conseil Municipal des Jeunes

Suite aux nombreuses demandes, le CMJ propose désormais 2 créneaux en fonction des tranches d'âges : 16h30-17h30 pour les enfants en CM1 et CM2 et 17h30 - 19h pour les enfants de la 6ème à la Terminale. Ainsi, chacun pourra mettre en œuvre ses propres projets en fonction de ses préoccupations !



Déchets

Du nouveau du côté du compostage : les composteurs grutables

La Communauté de communes a décidé de renforcer le tri des déchets alimentaires pour 2025 en installant des composteurs grutables qui viennent compléter le réseau de composteurs déjà disponibles.

[COMMENT ÇA MARCHE ?](#)

Déposez vos déchets alimentaires et ajoutez du broyat mis à disposition (des bacs à broyats étant disposés à côté des composteurs).

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Ce composteur est adapté aux centres-bourgs du fait de son faible encombrement et aux zones touristiques grâce à sa capacité à être vidé souvent en période de forte fréquentation.

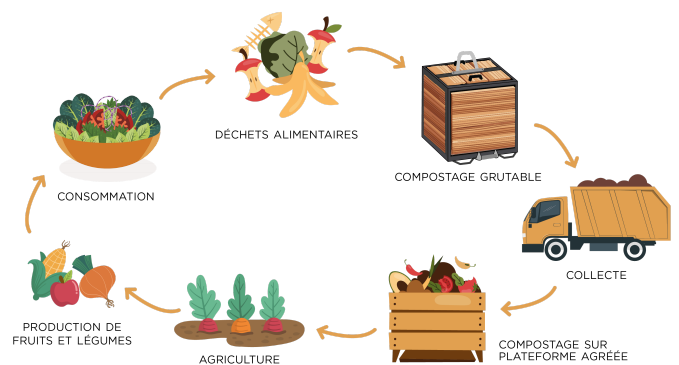
ALIMENTS AUTORISÉS

- Épluchures
- Restes de repas (pouvant inclure de la viande ou du poisson cuit)
- Café, thé (en sachet, filtre, vrac, marc)
- Aliments périmés sans emballage

ALIMENTS INTERDITS

- Les coquillages (type moules, huîtres, saint-jacques)
- Viande crue ou poisson cru
- Les sacs (même biodégradables)
- Les couches culottes
- Les cartons...

A Lans vous pouvez en trouver 2 : un à côté du site de compostage de l'église, un à côté des molocks de tri à l'entrée du parking de la mairie.



Mobilité

Du nouveau aussi pour les vélos !

Dans le cadre de son action en faveur des mobilités actives, la Communauté de communes poursuit le déploiement de stationnements vélos sur le territoire. Dès février, retrouvez une consigne à vélo sécurisée en face de l'office de tourisme de Lans-en-Vercors. L'objectif est de permettre de combiner le vélo et le car et de sécuriser votre vélo.

Ces consignes seront proposées à la location aux habitants à compter du 25 février 2025 pour des durées longues.

Si le projet répond à la demande, d'autres consignes pourront être déployées par la suite.

Plus d'infos prochainement sur le site vercors.org. Restez connectés !



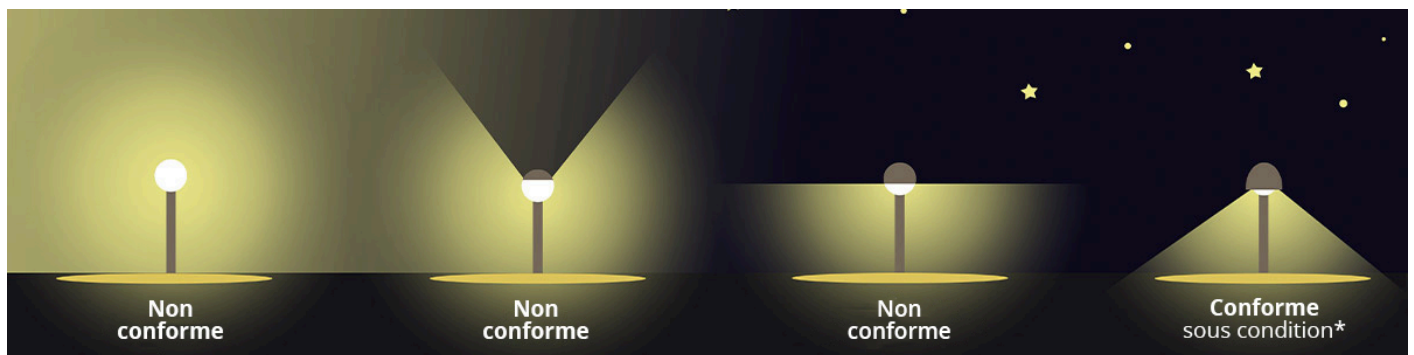
Environnement

Pollution lumineuse et éclairage

Depuis le 1er janvier 2025 les copropriétés seront tenues de se conformer à l'arrêté du 27 décembre 2018, qui interdit notamment les lampadaires « boules » et prévient la pollution lumineuse.

Ce qui veut dire que l'ensemble des luminaires de vos copropriétés doivent être remplacés par des lampadaires qui éclairent le sol et non le ciel.

La commune a déjà fait le changement pour les candélabres sur la voie publique, maintenant c'est à vous d'agir ! Vous pourrez ainsi mieux observer les étoiles ! [Plus d'infos](#)



Évènements partenaires



4 semaines d'animations pour le bonheur des petits et des grands

Du 8 février au 9 mars auront lieu les vacances d'hiver, 4 semaines pour profiter de la neige, du soleil et des animations proposées par l'Office de Tourisme Intercommunal Vercors. Au programme : initiation à la sarbacane, mardis d'altitude, def'hivernal, activités manuelles, soirées colorées ou enflammées, apéro time, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges ! Tout le programme ici : vercors-experience.com



Festival Jeunes Bobines du 26 février au 4 mars

Les jeunes bobines pour tous les âges : devenez bénévoles, jury jeunes ou participez à des ateliers bricolo-artistiques, tout est possible !

Cette année, c'est la tête dans les étoiles que le festival va vous transporter. Autant dans sa programmation que dans sa décoration toujours aussi exceptionnelle.

Toutes les infos ici : festivaljeunesbobines.fr

À NOTER DANS VOS AGENDAS



Les animations de l'OTI



Agenda municipal

Commission municipale d'urbanisme - 3 février
Conseil Municipal - Salle St Donat - 11 février - 20h
Conseil Municipal Jeunes - 11 février



Les spectacles du Cairn

[Cliquez ici pour consulter les offres d'emploi de la commune](#)

Le bulletin municipal a été distribué dans les boîtes aux lettres entre le 2 et le 6 décembre, si vous ne l'avez pas reçu, merci de vous signaler en mairie.

Vous pouvez également le récupérer en distribution libre à l'accueil de la mairie, à l'office de tourisme et au Cairn.



Mairie de Lans-en-Vercors

1 place de la mairie, 38250, Lans-en-Vercors

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL | default : "mairie@lansenvercors.fr" }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

